

Réf: Dossier 479457

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA TECHNIQUE SERVICE »

Siège Abidjan Cocody 2 plateaux Angré 7e tranche,
Lot 3954, Ilot 317

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA TECHNIQUE SERVICE »

Objet :

- Le Commerce général ;
- La vente, l'entretien et la réparation des engins lourds ;
- La vente de pièces détachées ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody 2 plateaux Angré 7e tranche, Lot 3954, Ilot 317

Dirigeant(s) M BELENKOABGA Karim (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01133 du 27/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05754/GTCA/RC/2026 du 27/01/2026

